



Agir ensemble et maintenant !

Paris, le 11 mai 2006

Campagne "impôt sur le revenu" : ras-le-bol !

Les agents des Impôts viennent de débiter la campagne « Impôt sur le revenu » dans des conditions très délicates. La déclaration préremplie (DPR) perturbe les services, resserre les délais et on assiste à une véritable fuite en avant de la DGI pour tenter de gérer « l'effet entonnoir » généré par son nouveau calendrier. La décision de généraliser la DPR repose sur un postulat simple : « l'intendance suivra » !

En réalité, la précipitation règne sur fond de gestion de la pénurie d'effectifs !

Aucun service n'est épargné : les secteurs d'assiette sont appelés à saisir les déclarations et à effectuer les mises à jour en matière de taxe d'habitation le plus rapidement possible, les agents des SIE, déjà sous pression, se préparent à leur propre campagne de saisie mais on vient parfois les solliciter eux aussi pour renforcer l'accueil, de très nombreux agents d'autres services (FI, ICE, bloc foncier, vérificateurs, Directions...) sont appelés à la rescousse pour renseigner les contribuables sans la moindre préparation adéquate...

C'est la collectivité DGI toute entière qui se trouve directement mise sous pression.

Les sales coups : ça suffit !

L'administration aimerait bien que les agents plongent le nez dans le guidon et oublient - au moins le temps de la DPR - leurs revendications.

Nous disons au SNUI, tout au contraire, que la DPR n'est qu'un révélateur encore plus puissant de tous les travers de la politique DGI qui se traduit par :

- des conditions de travail très dégradées,
- des suppressions massives d'emplois avec comme conséquence notamment un mouvement de mutations des agents « C » catastrophique,
- des tergiversations insupportables sur les revendications pécuniaires (dossier de l'harmonisation des régimes indemnitaires toujours soumis à « arbitrage », ...),
- un contrat de performances drastique avec pour seule logique les restrictions budgétaires et l'introduction de la notion de « mérite ».

Des exigences immédiates !

La Direction générale doit entendre et écouter les revendications des agents et y répondre immédiatement :

- négociations sur l'organisation du travail et des services,
- desserrement des calendriers de saisie,
- meilleure organisation concernant l'accueil,
- complément de projet de mouvement « C » avant la tenue de la CAP,
- recrutement de la liste complémentaire du concours « C »,
- abondement du plan de qualifications,
- revalorisation des régimes indemnitaires,
- respect des agents et de leurs représentants.

IL FAUT AGIR ENSEMBLE ET MAINTENANT !

- ***organisez des temps de protestation quotidiens,***
- ***interpellez vos directeurs et répliquez collectivement aux consignes les plus brutales des « managers »,***
- ***mandatez des délégations pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et pour porter vos revendications immédiates,***
- ***organisez des distributions de tracts au public.***

Au niveau national, le SNUI s'assigne pour mission de fédérer tous les potentiels d'action. Il continue d'interpeller les responsables politiques et administratifs sur vos exigences.